

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

Rapport N° 43

SECTEUR SAINT-JEAN- CESSIION DU 77 AVENUE EDOUARD MICHELIN

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).
Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.*

Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.

Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.

Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).

M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.

Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).

Rapport N° 43
SECTEUR SAINT-JEAN- CESSIION DU 77 AVENUE EDOUARD MICHELIN

La Ville de Clermont Ferrand est propriétaire depuis 1993, d'un bien immobilier situé 77 avenue Edouard Michelin, cadastré section CH n° 108 pour 4 ares 18 centiares, qui accueille notamment le Raymond Bar.

La société SCCV TEC (représentée par Monsieur Eric Cornet) se porte acquéreur du tènement voisin, situé 85 avenue Edouard Michelin (ancien Gormens's), cadastré section CH n° 107 pour 5047 m² en vue de la réalisation d'un projet immobilier ambitieux, portant également sur l'immeuble appartenant à la commune.

La Ville a confirmé son intérêt pour ce projet d'ensemble qui va contribuer à la régénération urbaine du quartier Saint Jean engagée par la Collectivité. En effet, le projet dont il s'agit, caractérisé par une tour à énergie positive Elitis, deviendra un marqueur fort du quartier Saint Jean et de la requalification de ce dernier.

Pour ce faire, la Ville a autorisé la société SCCV TEC à déposer un permis de construire sur la parcelle CH n° 108, propriété communale qui doit faire l'objet d'une cession entre les deux parties, et rappelé que cette cession foncière et la mise en oeuvre de l'opération ne pourront être effectives avant le relogement de l'actuel occupant dudit bien.

La cession de cette propriété bâtie pourra se réaliser moyennant le prix de quatre cent quatre-vingt-trois mille euros (483.000 €), conforme à la fourchette indiquée par le pôle d'évaluation domaniale.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de décider la cession du bien immobilier situé 77 avenue Edouard Michelin, cadastré section CH n° 108 pour 4 ares 18 centiares, par acte notarié, au prix de quatre cent quatre-vingt-trois mille euros (483.000 €), au profit de la société SCCV TEC,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces procédures,
- de désigner Maître Frédéric MARTIN, notaire à CLERMONT FERRAND, pour rédiger l'acte.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	51	=	Pour : 51	+	Contre : 0		
Abstention :	4						

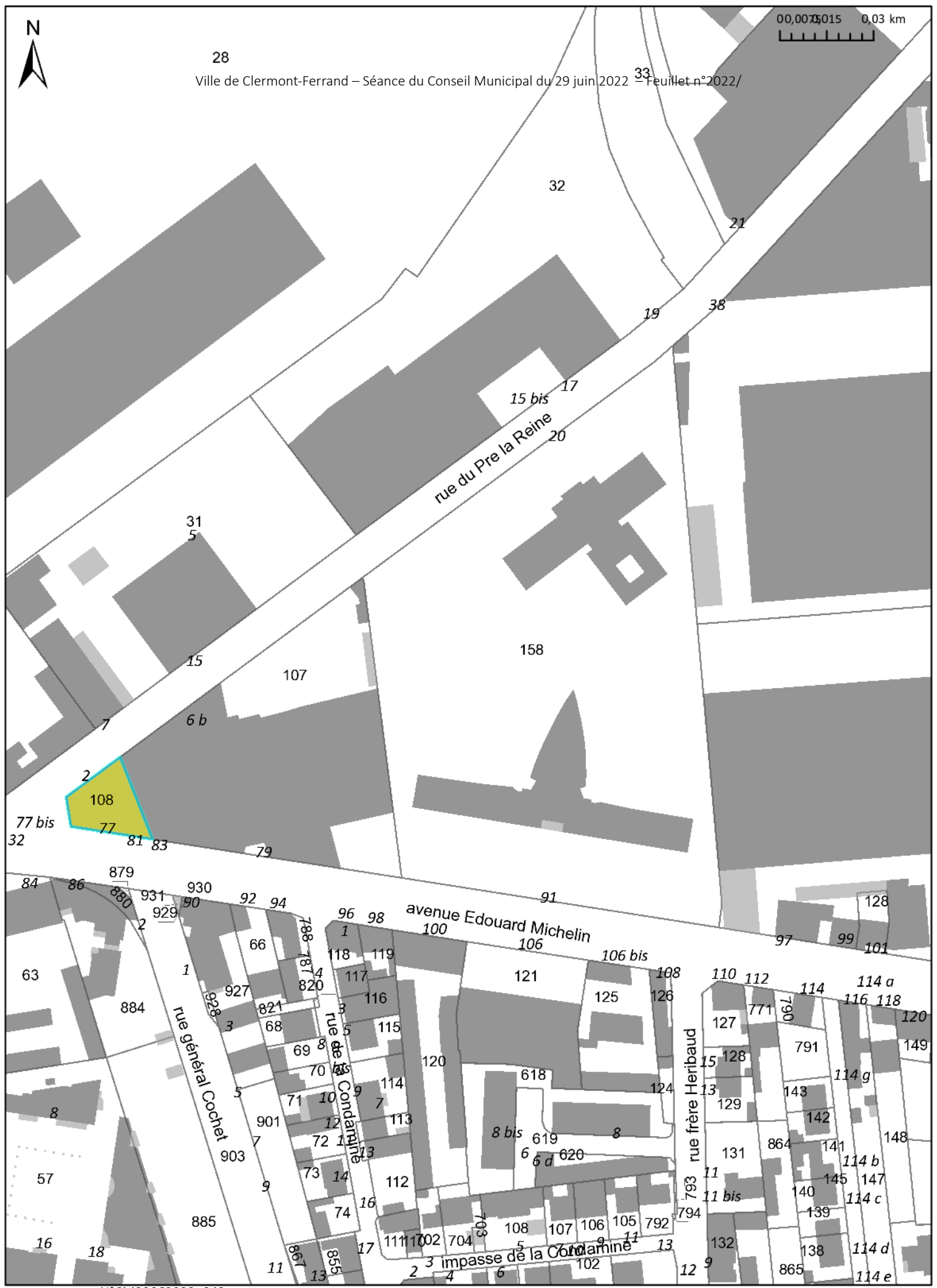
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué



Jean-Christophe CERVANTES



N°CM29062022_043

77 Avenue Edouard Michelin

Plan issu des données du service SIG de la Direction des Usages Numériques